

6 lauréats pour l'Appel à Manifestations d'Intérêts « PCAET et Bruit »

Des territoires précurseurs développent des actions en faveur du climat, de l'énergie, de la qualité de l'air et de la réduction des nuisances sonores

L'ADEME présente les 6 lauréats retenus dans le cadre de son Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) « PCAET & Bruit : articulation convergente des actions Climat Air Energie et Bruit ». A travers cet AMI, l'ADEME souhaite accompagner les collectivités territoriales qui expérimentent de pratiques de planification et d'aménagement durables, intégrant la réduction du bruit, afin d'encourager et de multiplier ces démarches.

La pollution de l'air et les nuisances sonores constituent des problématiques environnementales et de santé publique particulièrement importantes. Les collectivités doivent intégrer ces préoccupations dans leurs exercices de planification urbaine afin de prévenir et réduire ces nuisances, en particulier via la réalisation des plans de prévention du bruit dans l'environnement et des plan climat air énergie. Afin d'accompagner des expérimentations de **prise en compte renforcée du bruit dans les Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET), en articulation avec d'autres actions sur le bruit**, l'ADEME a lancé en juillet 2016 un [AMI PCAET & Bruit](#). AMI non financier, l'objectif était d'encourager des territoires déjà engagés sur ces actions et motivés à approfondir cette prise en compte croisée.

6 projets ont été sélectionnés, visant à favoriser l'expérimentation d'actions intégrant les préoccupations Climat Air Energie et Bruit (voir ci-dessous).

Dans le cadre de cet AMI, **chaque territoire lauréat bénéficiera d'un accompagnement via une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage spécialisée**, mutualisée au niveau national et spécifique à chaque projet. Cette AMO aura pour mission de :

- favoriser l'expérimentation de l'articulation convergente des actions Climat Air Energie Bruit ; notamment via les deux plans PCAET et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), appliquée à la planification territoriale, au projet urbain et à l'aménagement ;
- capitaliser et valoriser ces expériences ;
- encourager et multiplier ces dynamiques collectives permettant une transition énergétique et environnementale durable des territoires par effet pérenne.

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

AMI PCAET Bruit Lauréats 2016	Collectivités	Statut	Intitulé du projet	Description
Auvergne Rhône- Alpes	Saint Etienne Métropole	Communauté Urbaine	Planification & Climat Air Energie Bruit (Planif & CAEB)	Le projet "planif & CAEB" s'inscrit dans le volet "résidentiel" du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Il s'agit de s'appuyer sur des indicateurs croisés de Bruit, d'Air, d'Energie et de Climat afin d'optimiser le développement urbain et de prioriser les actions dans la stratégie de rénovation énergétique de l'habitat.
	Grenoble Alpes Métropole	Métropole	Climat Urbanisme Bruit et Air (CUBA)	Le projet CUBA vise à traiter l'air, l'énergie et le bruit de manière intégrée pour valoriser les synergies et maîtriser les antagonismes. Le projet sera décliné en 3 axes : intégrer le bruit au PCAET, prendre en compte le bruit dans l'aménagement et la construction à travers le futur PLUI, réaliser des analyses croisées air et bruit.
Hauts de France	Dunkerque Grand Littoral	Communauté Urbaine	Intégrer l'énergie le climat la qualité de l'air et le bruit dans les orientations d'aménagement et de programmations urbaines	Le projet vise à expérimenter la prise en compte du bruit et de la qualité de l'air plus particulièrement : 1) à travers deux projets d'aménagement urbain en cours d'étude, 2) à travers la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements.
Ile-de- France	Paris-Saclay	Communauté d'Agglomération	Aide à La décision en matière d'exposition à la pollution de l'Air, du Bruit et à la Réduction des nuisances (ALABRI)	Le projet ALABBRI a pour objectif de se doter d'un outil d'observation de la qualité de l'air et de l'exposition au bruit (Observatoire) et de concevoir un outil de valorisation des données et d'aide à la décision. Il s'agit d'intégrer ces nuisances aux problématiques d'aménagement durable.
Nouvelle Aquitaine	Bordeaux Métropole	Métropole	Bordeaux Métropole, la Métropole Haute Qualité de Vie	Le projet vise à articuler les problématiques air, climat, énergie et bruit notamment : 1) à l'échelle stratégique dans les documents et les outils de planification et d'aménagement, 2) à l'échelle du projet urbain sur un ou deux sites pilotes.
PACA	Aix-Marseille Provence	Métropole	Articulation convergente des actions Climat Energie Bruit et Air de la Métropole Aix Marseille Provence (ACEBA)	Le projet ACEBA a pour ambition, à l'occasion des nouvelles politiques métropolitaines, d'assurer la convergence des actions en faveur du climat, de l'air et de la lutte contre le bruit, au travers d'une articulation entre le futur PCAET métropolitain et les PPBE des territoires métropolitains.

